

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2022 – 2023 – 2024

PRINCIPAUX TRAVAUX 2022

AQUEDUC ET ÉGOUT

- Réfection des infrastructures (aqueduc, égout sanitaire et pluvial, chaussée et trottoirs) rues Valiquette sud et Maurice-Aveline

VOIRIE

- Réfection de la chaussée et du drainage du chemin de Deauville, entre le chemin Pierre-Péladeau et la rue des Malards
- Réfection de la surface de roulement du pont Riverdale
- Réfection du ponceau de décharge du lac Renaud
- Nouvel écocentre – aménagement du bâtiment
- Construction d'un trottoir sur le boulevard de Sainte-Adèle, de l'école Augustin-Norbert-Morin à la rue Valiquette

BÂTIMENTS

- Rénovation du garage municipal
- Reconstruction du chalet d'accueil de la plage Jean-Guy-Caron

2023 - 2024

- Mise aux normes de l'usine d'épuration de Mont-Rolland
- Pentes 40-80 – Phases 1 et 2
- Réfection route 117 et chemin Pierre-Péladeau
- Gainage et réfection secteur Paysan
- Réfection rue Lanthier
- Construction d'une nouvelle caserne de pompiers
- Acquisition de différents véhicules pour le déneigement et l'entretien des routes

FAITS SAILLANTS BUDGET 2022

- Investissement en hygiène du milieu : création d'une équipe de préventionnistes
- Reprise par la Ville de la gestion de ses sites d'assainissement des eaux
- Adhésion au partenariat culturel de la MRC des Pays-d'en-Haut
- Mise en place de fêtes de quartier et reconduction de la Baladèle
- Première année d'activité du Centre sportif
- Investissements majeurs dans l'entretien des bâtiments de la Ville

NOUS JOINDRE

Ville de Sainte-Adèle
1381, boul. de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle, Québec J8B 1A3
450 229-2921 | www.ville.sainte-adele.qc.ca

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 15
Vendredi : 8 h à 12 h



COMMENT PAYER votre compte de taxes ?

Les contribuables peuvent acquitter leur compte de taxes en **6 VERSEMENTS**, sans intérêts, pour les comptes de 500 \$ et plus.

ÉCHÉANCES pour l'année 2022

- 1^{er} versement : 2 mars
- 2^e versement : 19 avril
- 3^e versement : 6 juin
- 4^e versement : 21 juillet
- 5^e versement : 6 septembre
- 6^e versement : 24 octobre

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les paiements peuvent être faits de l'une ou l'autre des façons suivantes :

PAR INTERNET sur les sites des institutions financières participantes;

PAR GUICHET AUTOMATIQUE OU AU COMPTOIR des caisses populaires Desjardins et de la Banque Nationale;

PAR PAIEMENT DIRECT (INTERAC) OU EN ARGENT COMPTANT au comptoir de perception de l'hôtel de ville;

PAR CHÈQUE OU CHÈQUES POSTDATÉS (en inscrivant à l'endos des chèques le numéro de matricule) directement à nos bureaux ou par la poste. Si vous optez pour ce mode de paiement, nous vous suggérons de nous faire parvenir les 6 chèques en même temps avant l'échéance du premier versement, vous éviterez ainsi que des intérêts et des pénalités soient imposés.

En effet, des intérêts au taux annuel de 10 % et une pénalité au taux annuel de 5 % s'appliquent sur tous paiements en retard. Pour les paiements par la poste, la date à laquelle le paiement est reçu à l'hôtel de ville est considérée comme la date de paiement.



LES PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES y avez-vous pensé ?

Afin d'éviter tout retard et pour vous sauver des déplacements, nous vous invitons à adopter le mode de paiement électronique, disponible sur le portail internet de votre institution financière. Vous devez simplement ajouter la Ville de Sainte-Adèle à votre liste de fournisseurs et en quelques clics, tous vos paiements seront enregistrés pour l'année.

Aucun déplacement, aucuns frais, fini les retards!

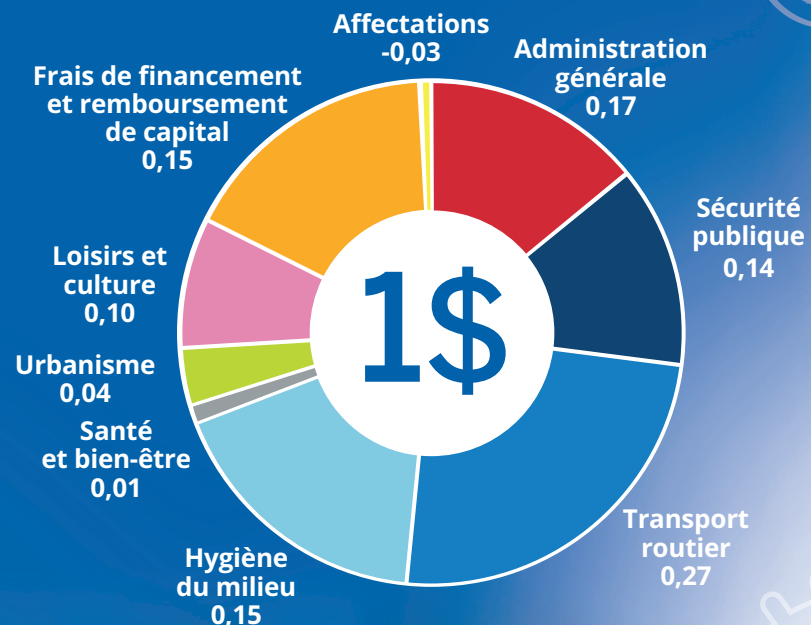


VOTRE COMPTE DE TAXES 2022

EXPLIQUÉ

BUDGET 2022

Comment
est INVESTI
votre argent?



TAUX DE TAXES 2022

CATÉGORIES	par 100 \$ d'évaluation
Taux de base	0,7128
Terrains vagues desservis	1,4233
Immeubles non résidentiels	1,5345
Dette à l'ensemble	0,1501

VARIATION DU COMPTE DE TAXES MOYEN

	2 services	1 service	0 service
Valeur de la résidence moyenne 2022	286 900 \$		
Compte de taxes moyen en 2021	3 477,06 \$	3 060,04 \$	2 640,67 \$
Compte de taxes moyen en 2022	3 551,42 \$	3 074,31 \$	2 673,66 \$
Variation en \$	74,37 \$	14,27 \$	32,99 \$
Variation en %	2,14 %	0,47 %	1,25 %

Administration générale	5 506 183 \$
Sécurité publique	4 667 748 \$
Transport routier	8 764 267 \$
Hygiène du milieu (aqueduc, égout)	4 869 608 \$
Santé et bien-être (logements subventionnés)	185 860 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	1 419 221 \$
Loisirs et culture (plein air)	3 425 553 \$
Frais de financement et remboursement de la dette	4 761 280 \$
TOTAL avant affectations	33 599 720 \$
Affectations	- 983 820 \$
TOTAL après affectations	32 615 900 \$

Objectif 2022

Poursuivre l'entretien
de nos infrastructures
grâce à la réfection
et la planification

Objectif 2022

Maintenir la qualité
des services et le
taux de taxation
le plus bas possible
malgré les
contraintes
liées au contexte
d'incertitude

